ID: 063-216300699-20220330-22_03_30_010-DE

5L0~

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 MARS 2022.

Date de la séance: 30 MARS 2022 à 18h30.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents: 17

Absents avec procuration: 8

Absents: 4

Présents: M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM Jean-Marc BRUSTEL - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Christel MARCHENAY - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration: Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Florian CATINOT procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Sabrina LARRIEU procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

Absents: Mme Nastascia ACCOT - MM. Damien BONJEAN - Ludovic DEPLAGNE - Mme Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°22/03/30/010

OBJET : Travaux d'homologation du terrain d'honneur de football et création d'un terrain multisports : plan de financement prévisionnel et sollicitation des partenaires financiers.

Monsieur PRESLE informe le conseil municipal que la commune a inscrit au budget pour l'année 2022, les travaux d'homologation du terrain d'honneur de football et de création d'un terrain multisports.

Le détail des travaux prévus dans le cadre de cette opération est le suivant :

- Déplacement et remplacement des abris joueurs 7 556,67 € HT soit 9 068 € TTC
- Pose d'une clôture et d'une main courante 44 496.67 € HT soit 53 396 € TTC
- Modification intérieure des vestiaires 20 565,00 € HT soit 24 678 € TTC
- Mise en place de l'éclairage 150 000,00 € HT soit 180 000 € TTC
- Réalisation d'un terrain multisports 49 027,00 € HT soit 58 832 € TTC

Pour ces travaux, la commune a la possibilité de solliciter des aides financières.

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le

ID: 063-216300699-20220330-22_03_30_010-DE

Le Conseil départemental a notamment reconduit le dispositif d'aide de Fonds d'Intervention Communal (FIC) pour l'année 2022.

D'autres partenaires peuvent également subventionner. La Région possède un dispositif pour les équipements sportifs et la Fédération Française de Football a mis en place les Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) attribués par le biais du District de Football du Puy de Dôme.

Pour ces projets, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

| DEPENSES | EN EUROS | RECETTES | EN EUROS |
|---|--------------|---|-----------|
| Travaux de clôtures, abris et agrandissement des vestiaires | 72 618 € HT | Département - FIC | 48 896 € |
| | | Fédération Française de Football (FAFA) | 4 200 € |
| | | Région (20% montant HT) | 14 524 € |
| Mise en place de l'éclairage | 150 000 € HT | TE63 (SIEG63) | 74 997 € |
| | | Région (20% montant HT) | 30 000 € |
| Création d'un terrain multisports | 49 027 € HT | Région (20% montant HT) | 9 805 € |
| | | Commune (autofinancement) | 89 223 € |
| Total | 271 645 € HT | | 271 645 € |

Compte-tenu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- Autoriser le Maire, ou l'adjoint aux finances, à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès des différents partenaires financiers.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire.

Hervé PRONONCE.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 5 avril 2027 Reçu en préfecture le 5 avril 2022

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.